



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRIORITÉ PRÉVENTION

RESTER EN BONNE SANTÉ TOUT AU LONG DE SA VIE



Synthèse de la feuille de route Santé Sexuelle 2021-2024

La feuille de route santé sexuelle 2021-2024: 30 actions et 7 déclinaisons ultra-marines pour les 3 ans à venir

La feuille de route santé sexuelle 2021-2024 est le fruit d'une co-construction dans le cadre d'un comité de pilotage pluripartenarial et interministériel.

Elle s'inscrit tout à la fois dans la continuité des actions menées lors de la précédente feuille de route 2018-2020, et dans un contexte de crise sanitaire qui a renforcé la prégnance des enjeux de santé publique en matière de santé sexuelle, et l'urgence à agir de manière résolue pour rattraper la baisse des dépistages de l'infection par le VIH et les infections sexuellement transmissibles et des interventions de prévention.

Elle mobilise tous les leviers pour améliorer la santé sexuelle et reproductive de la population, selon une approche globale et transversale, et une action en proximité des personnes.

Pour cela, elle:

● **Renforce la lutte contre l'épidémie d'infection par le VIH, les IST en faisant un pas décisif dans la diversification de l'accès au dépistage et aux outils de prévention** afin de réduire au maximum les occasions manquées de prévenir une infection par le VIH, les IST ou les hépatites:

- *Faciliter l'accès au dépistage grâce à une simplification des parcours (actions 11, 12, 13)*
- *Faciliter l'accès aux traitements comme outils de prévention en accompagnant mieux les personnes sous PrEP (action 14)*
- *Améliorer l'accessibilité du traitement post exposition (TPE) (action 15).*

● **Poursuit résolument l'information, la promotion et la formation à la santé sexuelle dans tous les milieux, à toutes les étapes de vie** pour agir en profondeur sur la perception de la santé sexuelle et favoriser l'égalité de genre, ainsi que la lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles:

- *Faire de chacun et chacune un acteur de sa santé sexuelle en promouvant la santé sexuelle et les différents outils de prévention dans une communication adaptée à toute et tous (actions 1,2,4)*
- *Renforcer l'éducation à la sexualité des jeunes en milieu scolaire, universitaire, et extrascolaire (actions 3, 5, 6)*
- *Former largement les professionnels des champs social, médico-social, santé et justice (action 7).*

● **Accroît et renforce l'offre en santé sexuelle** en la rendant plus accessible et plus lisible pour nos concitoyennes et concitoyens :

- Assurer meilleure disponibilité de l'information sur l'offre près de chez soi (**action 9**)
- Mieux structurer l'offre publique en santé sexuelle, pour qu'elle soit plus intégrée et mieux coordonnée avec les professionnels du premier recours (**actions 8 et 10**)
- Développer la télémédecine en santé sexuelle (**action 11**)
- Renforcer l'accès à la contraception régulière, à la contraception d'urgence et étudier tous les types de contraception (**actions 16 et 25**)
- Renforcer l'accès à l'IVG (**action 17**)
- Favoriser l'égalité entre les genres et de mieux répartir la charge de la contraception en traitant de la contraception masculine (**action 26**).

● **Fait de la proximité un principe d'action et adapte en conséquences, les modes d'agir** aux spécificités des territoires ou des besoins des populations notamment celles les plus éloignées du système de santé :

- Tenir compte des besoins particuliers liés aux situations de vie des personnes en situation de handicap (**action 18**)
- Prendre en compte les besoins des personnes migrantes (**action 19**)
- Mieux comprendre et accompagner les personnes pratiquant le chemsex (**action 23**)
- Mieux répondre aux besoins des personnes transgenres (**action 20**)
- Adapter les réponses aux vulnérabilités spécifiques des personnes en situation de prostitution (**actions 22 et 27**)
- Renforcer les liens entre la santé mentale et la santé sexuelle dans la prise en charge des adolescents (**action 21**)
- Mieux prendre en compte la santé sexuelle et des personnes âgées (**étude E3S de 2022**).

● **Tient compte de la diversité des territoires et tout particulièrement des outre-mers :**

Elle comporte ainsi deux actions communes à l'ensemble des outre-mers (**action 29 et 30**), et **pour la première fois 7 déclinaisons** travaillées par chaque territoire ultra marin pour être spécifiquement adapté à son contexte épidémiologique et ses enjeux en matière de santé sexuelle.

● **Se donne les moyens de connaissance pour agir de manière réactive** et anticiper sur les évolutions médicales, sociétales et les besoins nouveaux :

- Créer un « tableau de bord » des données disponibles en santé sexuelle et reproductive (**action 24**)
- Améliorer le système d'information et le recueil des données épidémiologiques en santé sexuelle à échelle régionale comme nationale (**action 28**).

30 actions nouvelles pour les trois prochaines années (2021-2024)

Promotion de la santé sexuelle et reproductive, information et formation, éducation à la sexualité

Action n°1 : Promouvoir la prévention combinée

Action n°2 : Concevoir et diffuser des outils de promotion de la santé sexuelle accessibles aux publics en situation de handicap et allophones

Action n°3 : Renforcer les connaissances en santé sexuelle des jeunes dans le cadre du Service National Universel (SNU)

Action n°4 : Transformer la semaine du dépistage en semaine de promotion de la santé sexuelle

Action n°5 : Renforcer l'éducation à la sexualité à l'École pour toutes et tous

Action n°6 : Former les étudiants relais santé (ERS) sur les questions de santé sexuelle dans l'enseignement supérieur

Action n°7 : Former et sensibiliser l'ensemble des professionnels intervenant dans le champ social, médico-social, santé et justice à la santé sexuelle et reproductive

Action n°8 : Étendre les compétences des professionnels de santé en matière de santé sexuelle et reproductive

Parcours : dépistages, prévention biomédicale et prise en charge

Action n°9 : Faire de Santé.fr l'annuaire de référence pour trouver l'offre en santé sexuelle et reproductive près de chez soi

Action n°10 : Garantir une offre lisible, accessible et coordonnée de santé sexuelle et reproductive au niveau territorial

Action n°11 : Renforcer l'accessibilité des CeGIDD grâce à la téléconsultation en santé sexuelle

Action n°12 : Développer une plateforme d'offre de dépistage pour des publics éloignés de l'offre de soins, en direction des jeunes, et des populations vulnérables et exposées

Action n°13 : Diversifier les opportunités de dépistage : assurer le dépistage gratuit et sans ordonnance dans les laboratoires de biologie médicale, renforcer l'accessibilité des auto-tests VIH

Action n°14 : Expérimenter un parcours « prévention longue durée » (PLD) pour les populations à haut risque d'acquisition du VIH sous PrEP

Action n°15 : Renforcer l'accessibilité du Traitement Post Exposition (TPE)

Action n°16 : Garantir l'accès à la contraception

Action n°17 : Améliorer l'accès à l'IVG

Action n°18 : Améliorer l'éducation à la sexualité et la prise en charge gynécologique des personnes en situation de handicap accueillies dans les Etablissements et Services Médico-Sociaux (ESMS)

Action n°19 : Améliorer le recours aux soins des personnes migrantes primo-arrivantes

Action n°20 : Améliorer le parcours de prise en charge des personnes Transgenres dans une démarche de santé globale

Action n°21 : Accompagner les Maisons des Adolescents (MDA) dans le repérage et la prise en charge des questions traitant de la santé sexuelle

Action n°22 : Renforcer les actions de réduction des risques à destination des Personnes en Situation de Prostitution (PSP)

Action n°23 : Améliorer le repérage et la prise en charge des chemsexers

Connaissances pour agir

Action n°24 : Réaliser un tableau de bord de l'ensemble des données existantes en santé sexuelle et reproductive, l'analyser et en tirer des recommandations

Action n°25 : Mener une étude sur les freins à la contraception définitive : en population générale et chez les professionnels de santé

Action n°26 : Saisir la HAS sur la contraception masculine

Action n°27 : Mener une enquête sur la santé des personnes en situation de prostitution

Action n°28 : Améliorer les remontées en temps réel des données et SI sur le VIH, les IST et les hépatites (SI-LAB)

Outre-Mer

Concernant les Outre-Mers, des actions spécifiques pour ces territoires ont été identifiées en raison de leurs besoins particuliers en matière de santé sexuelle et reproductive. Aussi, en accord avec les acteurs de terrain, cette feuille de route prévoit-elle pour la première fois **une action adaptée à chaque territoire ultramarin**.

Action n°29 : Renforcer les actions de santé sexuelle au sein du Service Militaire

Action n°30 : Renforcer l'intégration régionale des territoires ultramarins, avec leurs pays voisins et dans les instances de coopération régionale

Guyane : Appuyer la mise en place d'un projet pilote de dispositif mobile en santé sexuelle et reproductive

Martinique : Améliorer la prévention du HPV par la vaccination

Guadeloupe : Mener une campagne de promotion de la prévention diversifiée et d'information autour de la contraception

Mayotte : Assurer une campagne de promotion de la contraception adaptée au territoire

La Réunion : Appuyer la mise en place d'un programme de réduction des risques liés au genre et à la sexualité auprès des jeunes en difficultés

Wallis et Futuna : Accompagner la prévention et la prise en charge de la santé sexuelle et reproductive

Saint-Pierre-et-Miquelon : Soutenir la mise en **œuvre** d'un programme d'éducation à la sexualité par les pairs



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*